

# Révision du schéma de mise en valeur de la mer

## CONCERTATION PREALABLE du 22 mars au 25 avril 2019

### Pourquoi ?

- pour mieux faire connaître le sujet et les enjeux ;
- pour mieux comprendre les attentes et les contraintes des différents usages du Golfe;
- pour recueillir les observations sur les enjeux et les orientations.

### Comment ?

en présence de 2 garants, désignés par la commission nationale du débat public (CNDP).

### Où ?

- **1 plateforme sur internet informative et participative**  
<http://www.morbihan.gouv.fr>  
rubrique «publications» - sous rubrique «concertation préalable»

- **2 réunions publiques**

- > le 26 mars 2019 de 18h à 20h à Sarzeau au centre culturel L'Hermine, salle Armorique
- > le 9 avril 2019 de 18h à 20h à Baden en Mairie

- **1 atelier citoyens**

- > le 3 avril 2019 de 18h à 20h30 à Vannes à la DDTM 1 allée du Général Le Troadec. La participation est limitée à 50 personnes.

**Vous devez vous inscrire :**

- à partir du site internet : [www.morbihan.gouv.fr](http://www.morbihan.gouv.fr) ;
- en envoyant un mail à : [ddtm-smvm-ide@morbihan.gouv.fr](mailto:ddtm-smvm-ide@morbihan.gouv.fr) ;
- en écrivant à : DDTM, Concertation SMVM, 1 Allée Général Le Troadec - BP 520 – 56019 Vannes Cedex.

- **1 atelier réservé à des étudiants**

en partenariat avec l'Université de Bretagne Sud.

du Golfe du Morbihan

# Révision du schéma de mise en valeur de la mer

# du Golfe du Morbihan

Périmètre :



## Calendrier prévisionnel :

- **avant mars 2019** : échanges en groupes de travail sur l'état initial et les orientations de gestion du Golfe du Morbihan
- **février - mars 2019** : rédaction et relecture d'une première version
- **mars - avril 2019** : concertation préalable sous l'égide de 2 garants *précédée d'une campagne de communication dans la presse locale, internet et les réseaux sociaux 15 jours avant l'ouverture*
- **mai - juin 2019** : rapport des garants puis COPIL de validation du projet de SMVM révisé
- **juin à août 2019** : consultation administrative et PPA
- **octobre 2019** : enquête publique

**décembre 2019 : approbation**

## Interlocuteur :

Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan  
ddtm-smvm-ide@morbihan.gouv.fr

